



# العامه لترقية العقار GÉNÉRALE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° GPIM 02/2024

Nouadhibou, le 30 AOÛT 2024

1. La Générale de la Promotion Immobilière (GPIM s.a), une filiale de la SNIM, est responsable de la gestion du patrimoine foncier et immobilier de la SNIM dans les villes de Zouerate, Nouadhibou et Nouakchott. Dans ce cadre, la SNIM a confié à la GPIM la mission d'aménager et de viabiliser deux terrains d'une superficie totale de 24 hectares (12 hectares chacun). Sur ces terrains, la GPIM est chargée de construire des maisons destinées à être vendues aux employés de la SNIM pour un usage résidentiel.  
Une partie significative des terrains est submergée par de l'eau de mer, qui s'infiltré par des brèches lors des marées hautes, inondant ainsi la zone. Il est donc essentiel de procéder à l'assèchement de cette zone avant de pouvoir y entamer les travaux de viabilisation et d'aménagement.
2. Le financement des travaux sera assuré par la société GPIM, filiale de la SNIM.
3. Le mode de passation du Marché est : l'Appel d'offres est ouvert aux entreprises nationales ou étrangères déjà installées en Mauritanie, ayant les capacités techniques et financières et les références similaires pour la réalisation des travaux de même envergure.
4. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la **Direction Générale de la GPIM** à l'adresse suivante : Siège GPIM situé en face de la commune de Nouadhibou ou BP. 1620 Nouadhibou, Tél. : + 222 44 90 59 96, E-mail : [contact@gpim.com](mailto:contact@gpim.com) ou [a.b.denna@snim.com](mailto:a.b.denna@snim.com) ou par demande envoyée à l'adresse électronique ci-dessus, **du lundi au Vendredi aux heures ouvrables.**
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir une copie du dossier d'Appel d'offres complet, contre le paiement, non remboursable, d'un montant de : **Dix mille MRU (10 000 MRU)**, justifié par un avis de versement sur l'un des comptes de GPIM suivants, en indiquant la référence DAO N°GPIM 02/2024, remblai terrain GPIM à NDB. **Compte à la BNM N°218826 OU Compte à la BPM n° : 100002950150**
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-après : Siège GPIM situé en face de la commune de Nouadhibou ou BP. 1620 Nouadhibou, Tél. : + 222 44 90 59 96 au plus tard **le Lundi 23/09/2024 à 15.00 heures GMT.**
7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les Candidats doivent fournir les copies des attestations administratives de régularité en cours de validité, vis-à-vis des administrations suivantes ou leurs équivalents dans leur pays :
  - Direction Générale des Impôts,
  - Direction Générale du Trésor Public,
  - Direction du Travail,
  - Caisse Nationale de Sécurité Sociale,
  - Banque Centrale de Mauritanie
  - Laboratoire National des Travaux Publics.
9. Les candidats doivent fournir une caution de soumission bancaire d'un montant fixé à : **Un million (1 000 000 MRU)** d'une validité de 90 jours à compter de la date de remise de l'offre.
10. Le candidat doit prouver qu'il a exécuté, de manière satisfaisante, au moins ( 2 ) **marchés similaires (nature, complexité et envergure)** au cours des cinq (5) dernières années attestées.
11. Le candidat doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins : **Cinq cent million Ouguiya (500 000 000 UM)** au cours des Trois (3) dernières années ;
12. Le candidat doit fournir une attestation d'une banque locale, s'engageant à lui accorder les financements nécessaires pour l'exécution de ce projet, au cas où il serait attributaire.

